

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO
(CO)
le jeudi 7 juin 2018, à 20h00**

Lieu : UOG, bureau de la FAPEO,
12, rue de Saint-Jean, 1203 Genève
Heures : de 20h à 22h30

APECO membres présentes : Bois-Caran, Budé, Cayla, Colombières, Florence, Pinchat, Renard, Sécheron, Vuillonex

Comité FAPEO : Sandrine Comment, Mirella De Fusco Fehlmann, Fatima Cilène De Souza,

Excusé : Maria Retamales, Jacqueline Lashley, Miguel Pouchet, Irina Belozerova, Christelle Scarbonchi, Alisdair Menzies

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale
Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Présentation de l'initiative « mentorat : personne dans la marge » par un membre du comité d'initiative, puis vote FAPEO.

Bilal Ramadan : Cette initiative est issue de personnes de la société civile qui font l'amer constat que chaque année 1500 jeunes décrochent et n'ont pas d'accès au monde professionnel. Ces élèves en échec, que l'école ne peut pas résorber, connaissent des problèmes d'exclusion et deviennent des enfants en échec. Une association a été créée afin de proposer un accompagnateur, souvent une personne à la retraite (1h à 2h par semaine) qui suit le jeune jusqu'à l'autonomie ou l'insertion professionnelle. Les résultats sont très positifs, d'où l'idée de lancer l'initiative mentorat qui propose que tout jeune jusqu'à l'âge de 25 ans a droit à un mentor. De plus, elle met en valeur un lien intergénérationnel. A ce jour, 80 tuteurs suivent 75 jeunes. Le but est qu'entre la famille, l'école, les institutions, les professionnels (logopédiste, assistant sociaux) une personne sert de liant, de fil rouge.

La récolte des signatures débutera 15 jours après la rentrée scolaire afin de les déposer au mois de décembre.

Question chiffres, pour 1000 jeunes, cela coûterait à peu près 2 millions, par année. Les tuteurs sont payés CHF 30.- de l'heure, toutefois, certains ne souhaitent pas être rétribués, se contentant d'être utiles. Le premier contact du mentor a lieu avec le comité, ensuite avec le responsable d'antenne, qui valide sa candidature. Le mentor et le jeune se rencontrent et se choisissent. Un contrat est signé regroupant le jeune, le tuteur, l'école, éventuellement assistant social et les parents pour les mineurs.

Une fois par mois, ont lieu des Intervisions, y participent, les responsables d'antenne, les animateurs et 2 psychologues et les assistantes sociales.

APECO Budé : est-ce que le SPMI envoie des enfants ?

Bilal Ramadan : non, en raison d'un conflit de territoire, d'où la nécessité de reconnaissance du travail du mentor. Trois départements sont impliqués, le DIP, la santé et l'économie, peut-être avec le nouveau département de la cohésion sociale cela va changer.

APECO Sécheron : c'est dans leur intérêt avec la nouvelle loi FO18.

Bilal Ramadan : aujourd'hui les exigences sont devenues élevées, le système scolaire est élitaire. Il faut une volonté politique affirmée, capable d'offrir des places d'apprentissage.

APECO Sécheron : quelle est votre demande, d'être subventionné et rester indépendant ou l'intégration au DIP ?

Bilal Ramadan : notre demande est que figure dans la constitution le droit à un mentorat jusqu'à 25 ans et que le financement soit fait par l'État (le canton et les communes). Ensuite viennent les discussions concernant les structures et l'organisation.

FAPEO : l'État comme pour FO18 ne souhaite pas institutionnaliser, mais travailler avec les structures existantes.

APECO Bois-Caran : comment cela se passe-t-il avec les parents ?

Bilal Ramadan : en principe cela se passe bien, parfois il faut gagner la confiance des familles.

APECO Renard : au niveau des compétences, comment sont formés les tuteurs ?

Bilal Ramadan : toute personne n'est pas apte, la fibre humaine est importante. Des cours de formation continue sont dispensés, par exemple, par un spécialiste des traumatismes pour les réfugiés, des enseignants qui travaillent avec les migrants (comment aborder une culture qui n'est pas la vôtre)...

FAPEO : l'important est de créer un lien de confiance, le partage au-delà des compétences.

APECO Florence : qui fait le contact avec le patronat ?

Bilal Ramadan : à l'association Reliance, je suis responsable de « l'employabilité ». Les réglementations pour les apprentissages sont exigeantes, pour certains profils il faut en faciliter l'accès. Une commission existe : État, OFPC, c'est à cet endroit qu'il faut en discuter.

APECO Sécheron : et du côté des enseignants, êtes-vous soutenus ?

Bilal Ramadan : l'initiative a obtenu le soutien des enseignants (syndicats), de la FASE et d'autres associations qui offrent aussi des prestations de mentorat.

www.reliance-ge.ch

FAPEO : lors de l'assemblée des délégués du primaire, la majorité des membres présents ont décidé de soutenir l'initiative. Les membres présents (APECO) sont-ils prêts à se positionner ?

L'initiative est soutenue par 6 voix, 3 membres s'abstiennent et demandent un délai pour faire un retour auprès de leur comité. Un délai est fixé au 15 juin, un mail serait envoyé aux membres absents.

2. **Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers**, l'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncés.
3. **Approbation du PV de l'AD du 1^{er} février 2018**, le procès-verbal est approuvé.

4. Infos du comité et du secrétariat général :

✓ **rythmes scolaires**, suite à l'envoi de la position de la FAPEO, de la FAPPO et de l'UNION (enseignants secondaire 2) et au refus des partenaires de la proposition du prochain calendrier scolaire, une séance sur la thématique a été proposée par le département. Les positions divergent et la réunion a permis de mettre sur la table les diversités d'avis. Le département souhaite laisser du temps aux députés afin de traiter 2 motions à propos des vacances scolaires. La commission de l'enseignement doit se saisir des motions en principe après les vacances scolaires. Dès septembre, le département avisera si une relance est nécessaire. Un modèle de calendrier a été proposé. Les propositions de modifications concernent les vacances de Pâques et d'éventuels ponts. La FAPEO a rappelé l'incohérence de certains ponts qui ne tiennent pas compte des rythmes scolaires.

APECO Renard : les ponts sont demandés par les parents, mais ne sont pas en faveur des enfants.

FAPEO : la FAPEO attend une proposition écrite et espère que l'esprit de concertation continue.

APECO Bois-Caran : cela concerne aussi les autres cantons ?

FAPEO : non, chaque canton a sa propre organisation. Le calendrier des cantons de Vaud et du Valais arrivent à échéance dans 2 ans. L'idée du département est de déposer le sien avant ce terme dans l'idée d'une priorité du calendrier genevois pour 5 ans. Le concordat inter cantonal, ne tient pas compte des considérations pédagogiques, mais économique, par exemple lors de la répartition des semaines de vacances de ski.

APECO Vuillonex : la question des rythmes scolaires concerne aussi le secondaire 2 ?

FAPEO : oui, les vacances sont les mêmes dans tout le canton.

✓ **journal FAPEO**, il est en cours de rédaction, les APECO peuvent encore transmettre un texte, s'il n'est pas trop long.

APECO Renard : quel est le délai ? (à voir s'il est possible d'envoyer des photos 50ème anniversaire du CO Renard)

FAPEO : délai, 15 juin 2018.

✓ **consultation grille horaire du CO** :

FAPEO : en préambule de la refonte complète de la grille horaire, une proposition d'aménagements en vue des rentrées 2019-2020-2021 nous a été soumise par la direction générale. Cette proposition est en consultation auprès des partenaires. Ce projet introduit :

- une deuxième période de LCL (langue et culture latine) en 9^e R3, ce qui porte la dotation horaire hebdomadaire de R3 à 33 périodes (comme c'est déjà le cas en R1 et R2 ainsi qu'en R3 sur deux trimestres) ;
- une quatrième période de coloration en 10^e : une période dédiée d'IOSP en CT et en LC, ainsi qu'une troisième période d'éducation physique en LS, ce qui entraîne la diminution de la dotation horaire de base de l'allemand (passage de quatre à trois périodes) pour préserver une dotation horaire hebdomadaire totale de 32 périodes (exception faite des élèves du profil L qui auront quatre périodes de latin et une troisième période d'éducation physique, portant le total à 33 périodes comme actuellement) ;
- une troisième période d'éducation physique en 11^e année pour l'ensemble des élèves, ce qui porte la dotation horaire hebdomadaire à 33 périodes, ainsi

qu'une période d'IOSP en LC (période de coloration, en remplacement d'une période d'allemand : lecture et communication) ;

- une coloration « sciences appliquées et communication » en LC à titre expérimental (projet d'innovation pédagogique).

Ainsi, cela permet la mise en place de la troisième période d'éducation physique sur deux ans pour l'ensemble des élèves, d'une période spécifique d'IOSP en CT et en LC en 10^e et 11^e, d'un profil scientifique en LC, et le maintien de dix périodes d'enseignement du latin sur les trois ans du CO avec un renforcement du cours de LCL (impliquant le développement du programme et de moyens d'enseignement et une évaluation dans le bulletin scolaire pour tous les regroupements).

Enfin, pour le profil LV, deux modèles sont proposés :

- une forme de statu quo, avec l'ajout d'une troisième période l'éducation physique en 10^e,
- un profil orienté autour des dialectes suisses alémaniques (et l'ajout d'une troisième période l'éducation physique en 10^e).

La DGEO soutient, concernant : une possible coloration de la filière langue vivante, l'ajout de l'italien. La magistrate serait plutôt en faveur du suisse allemand. La majorité du comité de la FAPEO soutient l'italien, d'autant que les cours facultatifs actuels sont ultra rempli. Cette proposition offrirait une continuité avec le secondaire 2 où les élèves peuvent retrouver l'italien.

Pour information, par rapport aux exigences du PER (plan d'étude romand), Genève est le canton qui est le plus doté en heures d'allemand.

APECO Colombières : le suisse allemand pourrait décourager les élèves de choisir cette filière. Il pourrait être proposé en cours facultatif ou lors de classes échanges.

FAPEO : le gros changement dans ces aménagements est la disparition d'une heure d'allemand au profit d'autres branches. Certains enseignants d'allemand au CO veulent faire une pétition. Néanmoins il n'y a pas de risque de perte d'emploi, du fait qu'il n'y a pas assez d'enseignants d'allemand. De plus, depuis l'introduction de l'allemand en primaire et l'utilisation des nouveaux moyens d'enseignement, le niveau d'allemand a augmenté.

Ce projet de refonte va prendre en considération les d'élèves en difficultés dans ce système de regroupements. Après le bilan du nouveau CO, le département pourra entamer le travail de structuration, dans le cadre de la loi, avec l'accord du parlement

FAPEO : le comité est plutôt favorable à ces changements de la grille horaire, qui sont proposés à l'avantage des élèves.

5. Commissions : informations.

Ecole inclusive : le secrétariat général n'a pas pu se rendre à la dernière séance. Le travail de la commission se poursuit avec la mise en place de la procédure d'évaluation standardisée (PES) pour les enfants à besoins spécifiques. Les compétences sont évaluées, l'accent est mis sur ce qui fonctionne. Elle facilite les relations avec les familles, les parents sont inclus dans la procédure. Elle sera présentée lors de la séance d'info de la rentrée, accompagnée d'une information aux parents.

APECO Renard : au CO du Renard, cette pratique fonctionne déjà.

FAPEO : c'est bien, mais ce n'est pas le cas dans toutes les écoles.

Bilatérales, rentre avec la DGEO :

Sorties scolaires et camps, suite à l'arrêt du 7 décembre 2017 du Tribunal fédéral, la participation financière des parents aux sorties scolaires, l'école pourra demander la somme maximale de CHF 80.- par famille, par année.

Le département cantonal a décidé de ne rien changer pour l'année prochaine (période d'observation) les camps ne seront plus obligatoires, mais fortement conseillés.

APECO Colombières : l'école devra-t-elle organiser un accueil pour les élèves qui ne partiraient pas en camps ?

APECO Sécheron : comment vont-ils faire pour organiser des camps avec 80.- par année ?

FAPEO : cela concerne les sorties scolaires d'un jour. Pour les camps, la participation financière des parents restent la même, mais ne sera plus obligatoire. Les élèves dont les parents ne souhaiteraient pas qu'ils participent, iront dans une autre classe. Les parents continueront d'avoir la possibilité d'obtenir une aide financière, comme auparavant.

L'année à venir sera une année d'observation, afin de constater la volumétrie des demandes de non-participation aux camps.

APECO Pinchat : et les voyages d'études ?

FAPEO : idem tout continue

FAPEO : cela amène une réflexion pour une meilleure équité dans les écoles et CO à propos des camps.

APECO Cayla : ce serait positif de repenser à l'objectif pédagogique des camps.

FAPEO : la directive à ce sujet est très claire.

Instance participative : fonctionnent-elles ? Merci de signaler au secrétariat si ce n'est pas le cas. La direction générale ne va pas faire de rappel général, mais demande de pointer les endroits où la concertation n'a pas lieu.

Carnet d'élève : information : l'utilisation de whatsapp sera ne sera plus autorisée dans les écoles et les cycles, en raison de la nouvelle législation qui n'en permet plus l'utilisation avant l'âge de 16 ans. L'institution est obligée de le rappeler.

6. Infos des APECO

APECO Renard : informe que le cycle du Renard fête son 50e anniversaire, avis aux anciens élèves.

Le comité de l'APECO souhaite proposer de l'information à leurs membres à propos de la discipline positive. Est-ce qu'une APECO l'a déjà fait, par exemple lors d'une soirée pour les parents ?

FAPEO : le thème de la discipline positive est « à la mode » en ce moment.

APECO Bois-Caran : connaît une enseignante de l'école primaire qui lors de première évaluation de l'année prévoit une épreuve « facile » qui amène de bons résultats et un renforcement de la confiance en soi.

APECO Bois-Caran : la FAPEO pourrait proposer le thème lors d'une AD.

FAPEO : à voir à la rentrée si beaucoup de parents sont intéressés.

APECO Renard : à propos du cercle d'études dans les cycles, l'APECO a reçu une demande d'une maman proposant la mise en place d'un cours d'appui « apprendre à apprendre » un bon moyen de donner des outils aux jeunes et de les rendre autonomes

APECO Vuillonex : au CO du Vuillonex, un cours facultatif est donné par un enseignant du cycle est proposé.

APECO Cayla : le comité se questionne concernant le compte postal de l'APECO qui coûte cher, y a-t-il une autre solution ?

FAPEO : les frais ne sont pas moindres dans une banque, voir peut-être avec la Banque alternative suisse ?

APECO Cayla : les frais sont de CHF 6.- par mois. Pour quelques cotisations de CHF 10.-, elles paient les frais de la poste.

APECO Cayla : l'APECO a une adresse mail Gmail, est-ce possible d'avoir une adresse mail FAPEO ?

FAPEO : oui la FAPEO, met à disposition de ses membres une adresse @fapeo.ch.

APECO Colombières : n'arrive pas à se connecter pour mettre des infos sur la page APECO Colombières.

FAPEO : le secrétariat est à disposition pour aider les membres, par téléphone, si besoin de plus d'explication, il est possible de venir au bureau pour une petite « formation ».

FAPEO : la nouvelle plateforme « annonce» interne aux APE/APECO est maintenant utilisable sur le site de la FAPEO.

7. Divers pas de divers

Séance levée à 22h30